



Bienvenue au programme de séjour du Réseau Homestay Canada — nous sommes très heureux de vous compter parmi nous! Vous aurez probablement énormément de questions concernant la vie familiale canadienne. Nous avons donc élaboré le présent document avec l'aide d'étudiants comme vous. Nous savons toutefois pertinemment qu'il ne répondra probablement pas à toutes vos questions.

C'est pourquoi nous souhaitons demeurer en contact avec vous. Téléphonnez-nous! Envoyez-nous un courriel! Discutez avec votre coordonnateur lorsqu'il visite votre école. Nous sommes toujours heureux de discuter avec vous.
Nous sommes à votre disposition!

TABLE DES MATIÈRES

Communiquer avec le CHI	2
Les préparatifs en vue de votre séjour	3
S'installer	4
La vie à la maison	5
La vie à l'extérieur de la maison	9
Argent et objets de valeur	11
Urgences santé et médicales	12
La vie à l'école	13
Conversation	13
Défis courants	15
En conclusion	16



Vous avez des questions ou des préoccupations? Téléphonnez-nous!

Il est facile de joindre nos coordonnateurs, sans frais, aux numéros suivants :

Numéro sans frais (en Amérique du Nord) 1-877-441-4443

Airdrie & Cochrane	403-456-6426	rockyview@canadahomestayinternational.com
Belleville	613-771-3211	hastings@canadahomestayinternational.com
Brockville	613-341-3029	uclc@canadahomestayinternational.com
Camrose	1-877-441-4443	brsd@canadahomestayinternational.com
Cornwall	613-937-2573	uclc@canadahomestayinternational.com
Edmonton	780-328-6479	edmontonhosts@canadahomestayinternational.com
Fredericton	1-877-441-4443	sd18@canadahomestayinternational.com
Jasper	1-877-441-4443	gypsd@canadahomestayinternational.com
Kitchener-Waterloo	519-489-7051	hostinfo@canadahomestayinternational.com
Montréal	514-907-0028	montreal@canadahomestayinternational.com
Ottawa	613-686-6764	ottawa@canadahomestayinternational.com
Peterborough	1-877-441-4443	trent@canadahomestayinternational.com
Red Deer	403-754-5562	rdpsd@canadahomestayinternational.com
Toronto & grande région urbaine de Toronto	416-926-0355	generalinfo@canadahomestayinternational.com
Vancouver/Coquitlam	778-327-6829	coquitlam@canadahomestayinternational.com
Victoria	250-412-3813	bcgeneralinfo@canadahomestayinternational.com
Windsor	519-916-5290	wecdsb@canadahomestayinternational.com

En cas d'urgence médicale, téléphonez d'abord au 911. Par la suite, ou pour toute autre urgence, veuillez téléphoner au numéro sans frais ou au numéro du bureau du CHI le plus près en prenant soin de donner votre nom et la nationalité de l'étudiant ainsi qu'un numéro où il est possible de vous joindre (avec l'indicatif régional) et nous vous rappellerons le plus tôt possible.



Les préparatifs en vue de votre séjour

Chaque hôte est différent — tout comme chaque étudiant est différent.

Ce que nos hôtes sélectionnés ont en commun, c'est qu'ils souhaitent vous offrir un environnement sécuritaire et sain. Nous prenons le soin de choisir des hôtes qui, selon nous, vous offriront un environnement sain et qui prendront soin de vous comme de leur propre enfant. Nous veillons donc à ce qu'il vous offre un milieu confortable, sain et aidant qui favorise la compréhension culturelle et qui propose des occasions d'apprentissage, de croissance et de perfectionnement.

Pourquoi faisons-nous confiance à nos hôtes? Parce que nous les avons rencontrés et que nous avons visité leur maison, que nous avons eu l'occasion de discuter avec eux de leur expérience à l'étranger et au Canada et que nous les avons aidés à devenir de bons hôtes. Nous avons également demandé à des étudiants comme vous de les évaluer. S'ils ne répondent pas à nos attentes — et aux vôtres —, nous ne ferons plus affaire avec eux.

Si vous n'êtes pas satisfait de la famille qui vous a été attitrée, faites-nous le savoir. Nous ne pouvons vous aider si vous ne demandez pas d'aide.

Frais raisonnables, attentes raisonnables

Les étudiants qui profitent le plus de leur expérience mentionnent qu'ils ne paient pas pour l'hospitalité de leur famille d'accueil. Vos frais de séjour constituent un geste de courtoisie et non un paiement pour un service. Votre maison d'accueil n'est PAS un hôtel ou une auberge de jeunesse, en fait, cette alternative coûte beaucoup moins cher qu'un hôtel et même qu'une auberge de jeunesse.

Le CHI déploie tous les efforts nécessaires pour s'assurer de vous jumeler à une famille qui correspond le mieux à vos besoins et à ceux de la famille, tout en tenant compte de la proximité de l'école, de vos restrictions alimentaires, des enfants dans la maison, des animaux de compagnie, des intérêts (dont les sports et les passe-temps) et des allergies (y compris celles aux animaux).

Qu'est-ce qui rend un séjour inoubliable?

Votre expérience dépendra en grande partie de votre attitude et de votre convivialité. Comment pouvez-vous tirer le maximum de votre séjour au Canada? Soyez ouvert. Il est important de vous présenter fin prêt à découvrir la culture canadienne et de tenter de rencontrer ses habitants uniques et différents de la même façon que vous voudriez que les gens tentent de vous connaître.

Nous savons que vivre dans un nouveau pays, avec de nouvelles personnes, dans une nouvelle langue peut être difficile — autant sur le plan émotif qu'intellectuel —, mais votre



attitude fera une énorme différence. Votre famille d'accueil vous a invité dans sa maison parce qu'elle veut en apprendre plus à votre sujet et vous aider à découvrir le Canada. Soyez donc patient avec elle et elle se montrera patiente avec vous.

Nous le garantissons : Chaque effort que vous faites pour communiquer respectueusement votre opinion et vos sentiments aux personnes qui vous entourent et chaque effort que vous faites pour prendre part à leur vie avec positivisme vous sera toujours récompensé davantage chaque jour.

Alors, n'ayez pas peur d'être vous-même! N'ayez pas peur de parler, amusez-vous!

Vous habituer

Les premières semaines dans un nouveau pays avec une nouvelle famille peuvent être difficiles. Il est possible que vous ayez le mal du pays et que vous vous sentiez frustré à cause de votre nouvel environnement et de la langue. C'est tout à fait normal. Donnez-vous le temps de vous habituer à votre nouveau milieu. Nous savons pertinemment que traverser ces quelques étapes lorsque vous arrivez vous aidera à mieux vous habituer à votre nouveau style de vie. Et surtout, souvenez-vous, vous n'êtes pas seul. Nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider.

L'arrivée à l'aéroport

Votre transport de l'aéroport à la maison de votre famille d'accueil peut être compris ou non dans les frais de séjour. Si vous avez demandé qu'on vous prenne à l'aéroport dans votre demande et que vous nous avez donné les renseignements de votre vol, quelqu'un vous attendra à l'aéroport. Autrement, vous êtes responsable de vous rendre par vos propres moyens à la maison de votre famille d'accueil.

Dans un cas ou dans l'autre, veuillez nous informer immédiatement de tout changement concernant votre arrivée. Des représentants du Réseau Homestay Canada sont disponibles pour répondre à vos appels en tout temps pendant les fins de semaine d'arrivée.

En fonction de l'aéroport, il est possible que vous deviez récupérer vos bagages avant de sortir de la zone réservée aux passagers. Dans d'autres aéroports, vous sortirez par la zone réservée aux passagers et rencontrerez le chauffeur avant de récupérer vos bagages. Lorsque vous passez la porte d'arrivée et que vous apercevez une foule qui accueille les passagers, cherchez une personne qui montre une affiche sur laquelle est inscrit votre nom. Il se peut qu'il y ait beaucoup de monde, vous devrez donc être patient en cherchant l'affiche.

Si vous ne voyez personne qui vous attend, veuillez suivre ces conseils :

1. Dirigez-vous vers un endroit moins achalandé.
2. Attendez que la foule se disperse. La plupart des gens finiront par s'en aller.
3. Une fois la foule dispersée, cherchez de nouveau une personne qui tient une affiche à votre nom.



4. Soyez attentif aux annonces qui pourraient vous demander, il arrive que le chauffeur vous fasse demander à u comptoir.
5. Si après environ 30 minutes vous êtes certain que personne n'est venu vous chercher, téléphonez à un représentant du Réseau au numéro sans frais. Si vous êtes dans la région de Toronto/Ottawa, appuyez sur « 1 » après le message et votre appel sera automatiquement transféré à votre représentant du Réseau. Il arrive même que vous et le chauffeur soyez là, vous ne l'avez tout simplement pas vu et il ne vous a pas vu non plus. On vous indiquera où aller exactement, où attendre ou qui chercher.

NE QUITTEZ SURTOUT PAS l'aéroport avant de nous avoir d'abord contactés!

Note. Votre hôte n'est pas obligé de vous conduire à l'aéroport lors de votre départ. Veuillez communiquer avec le CHI si vous souhaiteriez qu'on passe vous prendre pour vous conduire à l'aéroport.

Une visite de votre maison

Veillez demander qu'on vous fasse visiter la maison lorsque vous arrivez. Votre hôte devrait vous indiquer où se trouvent les choses utiles en vous indiquant bien où se trouve votre chambre et votre salle de bain, la cuisine, la salle à manger, la salle de lessive, la literie (où se trouve les draps et les serviettes), etc. Assurez-vous également de bien comprendre comment fonctionne :

- la salle de bain, notamment le bain, la douche, la toilette et l'évier;
- les électroménagers et les appareils de divertissement, comme la télévision et le four à micro-ondes;
- l'extincteur d'incendie, ainsi que la procédure à suivre en cas d'incendie (par exemple, les sorties à emprunter et les numéros d'urgence).
- Référez-vous à ce qui figure un peu plus tôt dans une discussion concernant les appareils de lessives, le téléphone et l'ordinateur/Internet.

Une fois que vous vous sentez à l'aise dans la maison, faites comme chez vous! Veuillez toutefois toujours respecter le droit à la vie privée et au calme de tous. Il est important de toujours cogner pour s'annoncer avant d'entrer dans la chambre de quelqu'un. Aussi, pensez aux autres lorsque vous utilisez les aires communes de la maison.

Assurez-vous de rencontrer tous les membres de votre famille d'accueil. Répétez-vous leur nom de manière à vous en souvenir.

Une visite du quartier des services de transports locaux

Demandez à votre hôte de vous faire visiter votre nouveau quartier et demandez-lui de vous donner les indications pour vous rendre à l'école et aux attractions locales ou dans des lieux de réunion.



Demandez à votre hôte de vous aider à prendre l'autobus ou le métro. Demandez-lui où et comment vous procurer des billets. Vous pourrez par la même occasion vous familiariser avec les chemins empruntés.

Assurez-vous de savoir reconnaître les téléphones publics et demandez à votre hôte de vous aider à dresser une liste de numéros de personnes-ressources importantes que vous pourrez avoir avec vous en tout temps.

Si votre hôte ne peut pas vous montrer comment vous rendre à l'école avant votre première journée et que personne d'autre ne peut vous aider, communiquez avec le Réseau Homestay Canada pour obtenir de l'aide.

Par courtoisie, la famille d'accueil peut vous conduire de manière raisonnable dans la ville, en particulier en cas d'urgence. Cependant, cela ne comprend pas le transport quotidien pour aller et revenir de l'école. La seule exception est dans le cas des certains groupes de séjour court pour qui le transport quotidien a été organisé et est compris dans les frais de séjour.

La vie à la maison

Les règles et les habitudes à la maison

Votre famille d'accueil aura des habitudes et des préférences uniques pour ce qui est de la vie à la maison. Par exemple, les habitudes concernant les bains et les douches (l'étiquette de la salle de bain au Canada peut être différente de celle de votre pays), où manger, comment faire la lessive, les couvre-feux, les règlements concernant la cigarette, les règlements concernant la télévision/chaîne stéréo/DVD et autres appareils de la famille, les horaires de la famille et les heures de coucher, quand il est autorisé ou non de recevoir des amis, etc. Il est aussi possible que votre hôte vous demande de ne pas aller dans certaines pièces de la maison. Votre famille d'accueil peut même vous demander d'éviter de porter du parfum et d'utiliser des produits de parfumerie dans la maison. Veuillez donc être attentif à ces habitudes.

Toutes les règles et directives qui s'appliquent aux membres de la famille s'appliquent également à vous. La vie de votre famille d'accueil doit se poursuivre comme à l'habitude pendant que vous en faites partie. Nous demandons à nos hôtes de tenir une réunion de famille pour expliquer les règlements de la maison dès le début de votre séjour.

Pour tout étudiant n'ayant pas l'âge de la majorité (de moins de 18 ans en Ontario et au Québec et de 19 ans en Colombie-Britannique), les règlements suivants devront être respectés en plus de ceux de la maison :

- Interdiction de fumer (et interdiction d'acheter des cigarettes)
- Interdiction de consommer de l'alcool



- Interdiction de conduire

Il en va de votre responsabilité de comprendre et de respecter tous les règlements de la maison. Si vous avez de la difficulté à respecter ces règles, veuillez nous contacter.

Les tâches ménagères

Votre famille d'accueil vous recevra chez elle comme un membre de la famille. Cela signifie donc que vous serez traité de manière un peu plus informelle qu'un « invité ». En tant que membre de la famille, vous devrez vous acquitter de votre part de tâches ménagères. Par exemple, vous devrez garder votre chambre propre en plus des autres pièces de la maison après que vous les ayez utilisées. Vous devrez aussi aider lors des repas, à faire la vaisselle et vous devrez faire votre propre lessive.

Dans bien des cas, il arrive que vous deveniez même un grand frère ou une grande sœur pour les enfants de votre famille d'accueil. On attendra donc sûrement de vous que vous donniez un bon exemple. Encore une fois, il s'agit d'une excellente occasion de grandir et d'apprendre, puisque de jeunes enfants s'attacheront immédiatement avec vous. Votre hôte ne vous demandera toutefois pas nécessairement de garder les enfants.

La lessive

Vérifiez avec votre hôte dès le début de votre séjour pour établir un horaire de lessive. Il se pourrait qu'il vous demande de faire votre propre lessive. Assurez-vous donc de faire des brassées généreuses pour éviter de laver souvent quelques morceaux à la fois.

Les chambres

Votre chambre aura une fenêtre et un détecteur d'incendie sera en fonction près de celle-ci. Vous aurez également un lit et les couvertures nécessaires, un bureau, une chaise, une lampe d'étude, un placard et suffisamment de chauffage, de lumière et de ventilation. Veuillez demander à votre hôte de vous montrer comment utiliser le lit et les couvertures s'ils semblent différents de ce que vous connaissez et où trouver des couvertures supplémentaires au besoin.

Votre famille d'accueil vous indiquera ce qui est autorisé d'accrocher sur les murs de votre chambre et comment l'accrocher. Par courtoisie, et à des fins d'économie d'énergie, éteignez les lumières lorsque vous quittez votre chambre. Il est même possible que votre hôte vous demande de baisser le chauffage lorsque vous serez absent pour la journée s'il est réglable par thermostat.

Les salles de bain

Veuillez laisser la salle de bain propre après l'avoir utilisée. Votre hôte vous expliquera ses attentes concernant l'utilisation de la salle de bain, en particulier quand vous pouvez l'utiliser



et pendant combien de temps. La plupart des étudiants partagent leur salle de bain avec un ou plusieurs membres de la famille ou d'autres étudiants.

Même s'il n'est pas nécessaire que vous attendiez jusqu'à ce que vos hôtes aient pris leur douche avant d'utiliser la salle de bain, demandez-leur tout de même combien de temps il est approprié d'utiliser la salle de bain pour une douche. Chaque maison canadienne possède son propre réservoir à eau chaude dont la quantité est limitée. Lorsque le réservoir est vide, il faut attendre quelques heures avant qu'il se réchauffe de nouveau. Si la famille compte plusieurs membres, faites attention de ne pas utiliser trop d'eau pour éviter qu'il en manque le matin!

Le téléphone et Internet

Assurez-vous de savoir comment utiliser les téléphones de la maison. **En cas d'urgence, composez le 911** et vous serez automatiquement dirigé vers un téléphoniste qui vous enverra la police, les pompiers ou l'ambulance. Ce numéro devrait être affiché tout près du téléphone et vous devriez discuter d'autres numéros d'urgence et des mesures à suivre en cas d'incendie ou d'urgence.

Votre hôte doit vous autoriser à utiliser raisonnablement les téléphones de la maison pour faire des appels locaux. Voici toutefois DEUX moyens de rester en contact qui ne coûtent pas très cher!

1. Voix sur le protocole Internet (VoIP)

La technologie de VoIP est offerte depuis plusieurs années au moyen de diverses applications et par de nombreux fournisseurs de services. L'un des plus connus est Skype. Vous pouvez télécharger Skype au www.skype.com et ainsi parler à votre famille gratuitement par ordinateur. Voilà un moyen facile de garder contact, et si votre ordinateur est muni d'une caméra, vous pourrez même voir la personne à qui vous parlez!

2. Cartes d'appel

Une autre excellente façon de parler avec vos amis et votre famille est de vous procurer une carte d'appel. Elles sont faciles à trouver et peu coûteuses! Vous pouvez notamment acheter des cartes d'appel dans les épiceries, les stations-services et les pharmacies. Votre hôte vous aidera à les trouver. Ces cartes prépayées vous donnent les minutes dont vous avez besoin pour faire des appels à l'extérieur du pays. Vous pouvez les utiliser à partir du téléphone de votre hôte en composant le numéro d'identification qui y est inscrit. Lorsque vous avez utilisé toutes les minutes dont vous disposez, le système automatisé vous en informera et vous pourrez vous procurer une autre carte. C'est aussi simple que ça!

Souvenez-vous de demander à votre hôte si vous pouvez utiliser le téléphone de la maison et demandez-lui aussi de vous aider à utiliser votre carte d'appel si vous n'êtes



pas certain de savoir comment elle fonctionne. Il est important d'entrer le numéro correctement; autrement, la carte ne fonctionnera pas. Surtout, souvenez-vous que vous êtes responsable de tous les frais liés à vos appels. Il est donc important que vous utilisiez votre ordinateur ou votre carte d'appel lorsque vous faites des appels interurbains.

Votre famille d'accueil peut avoir certains règlements concernant l'utilisation du téléphone, en particulier s'il y a d'autres enfants dans la maison ainsi qu'en ce qui concerne la durée des appels ou faire ou recevoir des appels tard le soir (ou tôt le matin). Veuillez éviter de parler trop longtemps au téléphone (plus de 15 minutes) et demandez à votre hôte ce qu'il considère un appel « tôt » et « tard ». Il est possible que votre hôte vous autorise à utiliser une ligne téléphonique distincte, mais attendez-vous à payer pour cette ligne.

Des règles semblables peuvent s'appliquer aussi à Internet. Comme c'est le cas pour la ligne téléphonique privée, si votre hôte accepte de vous fournir une connexion Internet installée, attendez-vous à payer pour cette connexion privée.

À noter : Le CHI vous déconseille d'utiliser l'ordinateur de votre famille d'accueil.

Les repas

Tout le monde aime des aliments différents. Ce qui fait qu'un séjour est agréable est d'apprendre ce que les familles canadiennes aiment manger et de montrer à votre tour à votre hôte ce que vous mangez dans votre pays. Comme chaque élément de votre séjour, celui-ci s'améliorera par la communication et la participation. Dites à votre hôte ce que vous aimez manger et aidez-le à préparer les repas. Vous pouvez même préparer un repas traditionnel de votre pays pour votre famille d'accueil. Voilà une excellente façon pour vous de manger quelque chose que vous connaissez et de réconfortant si vous avez un peu le mal du pays!

Votre famille d'accueil vous fournira toujours des repas, mais cela ne signifie pas qu'ils vous seront servis. Il arrivera que votre hôte ne soit pas à la maison pour tous les repas, et il arrivera même que votre famille ait différentes habitudes que vous pour certains repas, comme le déjeuner. Donc lorsque vous arrivez, demandez où se trouve la nourriture et comment préparer un déjeuner, un dîner ou un souper simple.

Voici ce à quoi vous devez vous attendre pour des repas typiques pendant votre séjour :

- Déjeuner. Chaque membre de la famille a ses propres habitudes le matin, il est donc important d'opter pour une routine qui conviendra à tous. Les jours de semaine, le déjeuner est rapide et léger. La fin de semaine, il arrive que les familles préparent le déjeuner ensemble. Certaines familles mangent un déjeuner chaud tandis que d'autres préfèrent les déjeuners froids comme des céréales, des rôties et du jus.

Il est possible que votre famille vous donne le choix de ce que vous désirez manger le matin. Demandez-lui donc dans ce cas de vous montrer où se trouve la nourriture et comment préparer votre propre déjeuner.



Si vous n'êtes pas certain des règlements, discutez des repas avec votre hôte dès votre arrivée ou lorsque vous n'êtes pas certains de ce qu'il faut faire. Il voudra toujours que vous ayez mangé et que vous ne vous présentiez jamais à l'école le ventre vide.

- Dîner, habituellement en milieu de journée et en général composé d'un petit plat (soupe, salade ou sandwich), d'un breuvage (eau, lait ou jus) et d'un dessert (fruit ou biscuits). Comme le dîner est souvent pris à l'école, votre famille d'accueil vous donnera un lunch à emporter avec vous. Les Canadiens mangent la plupart du temps des sandwiches, des crudités, des biscuits, un fruit et prennent un breuvage. Il arrive aussi de manger pour dîner les restants de la veille que vous pouvez réchauffer à l'école, mais cela dépend si l'école que vous fréquentez est munie d'un four à micro-ondes que vous pouvez utiliser.
- Souper. Votre famille d'accueil prendra habituellement un souper à la table (il s'agit souvent du plus gros repas de la journée, qui consiste en un plat principal, avec ou sans salade) aussi souvent que leur horaire le permet. Il s'agit du plus important repas de la journée. Il est très important que vous informiez votre famille d'accueil quand vous serez à la maison pour le souper (les familles souper habituellement entre 17 h et 19 h). Afin de faire preuve de considération envers vos hôtes, si vous prévoyez ne pas être à la maison pour le souper, vous DEVEZ téléphoner et les informer avant l'heure du repas. De cette façon, ils ne vous attendront pas, ils ne seront pas inquiets et ils vous garderont probablement une part dans le réfrigérateur.

Veillez toutefois faire tout en votre possible pour être présent lors du souper puisqu'il s'agit du meilleur moment pour discuter de la journée de tout le monde et pour tisser des liens avec vos hôtes et les enfants de la famille.

Il est important que vous aimiez ce qu'on vous sert. Nous pouvons parler à votre hôte si vous n'êtes pas satisfait, alors veuillez nous informer si vous n'aimez pas les repas. Si vous avez des restrictions alimentaires particulières (si vous aimez vraiment ou n'aimez vraiment pas certains aliments ou si vous avez des allergies), veuillez en informer votre hôte dès votre arrivée.

La vie à l'extérieur de la maison

Les familles canadiennes passent quelques soirées par semaine à faire des activités de loisir et de détente. Même si nous vous encourageons à passer le plus de temps possible avec votre famille d'accueil, il est parfaitement normal de passer quelques soirées par semaine à l'extérieur avec vos amis de l'école.

La vie nocturne

Lorsque vous sortez, veuillez fournir les détails de votre sortie et comment vous joindre à votre famille d'accueil (y compris les numéros de téléphone), l'heure de votre retour (en respectant toujours les couvre-feux établis discutés plus tôt) et avec qui vous serez lors de



cette sortie. Il est essentiel de fournir ces renseignements, pour votre sécurité et la tranquillité d'esprit de votre hôte.

De plus, ne tenez jamais pour acquis que votre famille d'accueil sait où vous vous trouvez ou qu'elle se souvient de vos projets dont vous avez parlé. Revoyez toujours vos projets avec votre famille d'accueil le soir même de votre sortie. Précisez toujours à votre hôte à quelle heure vous rentrerez et téléphonez toujours si vous êtes en retard. Ils seront tous inquiets si vous n'êtes pas à la maison à l'heure! Et lorsque vous rentrez à la maison, faites-le en silence!

Les couvre-feux

Les règlements de la maison comprennent aussi l'heure à laquelle vous devrez rentrer, en particulier les soirs. Le couvre-feu est déterminé selon s'il s'agit d'un soir d'école ou de fin de semaine, de quels types d'activités vous faites et de l'âge des membres de la famille où vous restez.

Pour les étudiants de moins de 18 ans (et de moins de 19 ans en Colombie-Britannique), le CHI conseille un couvre-feu fixé à 22 h du jeudi au dimanche et de minuit à 1 h les vendredis et les samedis.

Diverses ententes peuvent être prises pour les occasions spéciales.

Veuillez prendre le numéro de téléphone de votre hôte en note pour lui téléphoner si vous serez en retard ou si vous avez besoin d'aide, et ce, en tout temps.

Si vous ne respectez pas les directives de votre hôte et que vous désobéissez aux règlements, vous pourriez être expulsé de la maison et du programme du CHI et votre droit de séjour pourrait être annulé.

Les visiteurs

Les étudiants de moins de 18 ans (et de moins de 19 ans en Colombie-Britannique) n'ont pas le droit de recevoir des amis ou de la visite à coucher en tout temps.

Le CHI déconseille habituellement de recevoir des amis ou de la visite pour la nuit. Si vous souhaitez recevoir quelqu'un, vous devez d'abord demander la permission. Aucun invité ne peut rester à coucher, à moins que votre hôte l'invite. Dans ce cas, il est possible qu'il doive payer 35 \$ par nuit pour rester coucher.

Si votre hôte devait vous reloger pour un moment, le coordonnateur du programme du CHI doit en être informé à l'avance et autoriser ces mesures et connaître notamment les noms, adresses et numéros de téléphone de ces hôtes temporaires.

Voyager à l'extérieur du Canada



Les étudiants inscrits aux programmes du CHI ne peuvent voyager au-delà des frontières canadiennes. Il est possible que vous n'ayez pas les documents nécessaires ou le visa approprié et vous pourriez vous voir refuser l'entrée dans un pays étranger ou même pour revenir au Canada. Cette règle s'applique à tous les formulaires de voyage, que vous voyagiez seul, avec votre famille d'accueil ou avec un groupe scolaire.

Voyager avec votre hôte ou un groupe scolaire

Il n'est pas inhabituel que les familles canadiennes passent des fins de semaine ou de courtes vacances à la campagne, dans un chalet ou dans une résidence secondaire avec de la famille et des amis.

Certaines familles passent même les vacances scolaires dans d'autres parties du pays ou à l'étranger. Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas aller avec votre famille d'accueil, veuillez communiquer avec nous pour prendre les arrangements nécessaires.

Les étudiants âgés de moins de 18 ans (ou de moins de 19 ans en Colombie-Britannique) ne sont pas autorisés à voyager à l'extérieur de la ville, même avec leur famille d'accueil, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de leurs parents.

Un formulaire « Autorisation parentale de voyager » (qui se trouve en pièce jointe de l'Accord de participation de l'étudiant) doit être rempli et signé par les parents biologiques de tous les étudiants de moins de 18 ans (de moins de 19 ans en Colombie-Britannique), et ce, pour chacun des voyages à l'extérieur de la ville de leur famille d'accueil. Si l'étudiant voyage sans sa famille d'accueil, il doit donner à ses hôtes les détails de l'itinéraire de voyage, dont les noms et les adresses des personnes avec qui il voyagera et restera pendant le voyage.

Voyager seul ou avec des amis

Même si les étudiants sont encouragés à explorer et à découvrir la culture canadienne pendant leur séjour, ces voyages ne doivent en aucun cas nuire à leurs études et devraient, en général, se limiter aux congés scolaires. De plus, même si le CHI n'est aucunement responsable de vous pendant que vous êtes en voyage, vous devez quand même obtenir une autorisation écrite d'entreprendre le voyage en question.

Si vous décidez de voyager sans autorisation écrite, vous vous exposez à un renvoi de votre famille d'accueil et du programme et votre droit de séjour pourrait être annulé.

Conduire

Conduire un véhicule sans permis est strictement défendu. Au Canada, vous devez être titulaire d'un permis de conduire valide pour conduire un véhicule motorisé. Même si l'âge légal pour conduire au Canada est de 16 ans, les étudiants internationaux âgés de moins de 18 ans (et de moins de 19 ans en Colombie-Britannique) ne se verront pas accorder l'autorisation de suivre les cours de conduite théoriques et pratiques. Le CHI déconseille



fortement aux étudiants adultes de se procurer une voiture, principalement en raison des risques élevés que cela présente (et imprévisibles) et des coûts qui en découlent comme les paiements et les assurances.

Fumer

Les Canadiens ont des règlements très sévères concernant la cigarette et il est obligatoire de les respecter lorsque vous participez aux programmes du Réseau. Il est illégal d'acheter des cigarettes au Canada si vous avez moins de 18 ans. Les étudiants de moins de 18 ans du programme ne doivent, en aucun cas, fumer pendant qu'ils sont au Canada, et ce, à la maison, à l'école et ailleurs.

Pour ce qui est des étudiants fumeurs de plus de 18 ans, vous devez respecter tous les règlements municipaux concernant la cigarette. Cela signifie notamment ne pas fumer dans les édifices publics, dans les transports en commun et, dans de nombreuses villes, il est même interdit de fumer dans tout endroit public, y compris les bars et les restaurants.

Si vous souhaitez fumer à la maison, il est toutefois possible de le faire, à la discrétion de votre hôte. Certains hôtes peuvent vous autoriser à fumer à l'intérieur et d'autres peuvent vous demander de fumer à l'extérieur de la maison, tandis que d'autres vous demanderont de ne pas fumer du tout. Vous devez respecter leurs demandes à cet égard.

Si vous décidez de ne pas respecter cette règle, vous vous exposez à un renvoi de votre famille d'accueil et du programme et votre droit de séjour pourrait être annulé.

Alcool et drogues

L'âge légal pour consommer de l'alcool dans toutes les provinces canadiennes sauf l'Alberta et le Québec est 19 ans. En Alberta et au Québec, l'âge légal est 18 ans.

Vous serez expulsé du programme du Réseau et vous perdrez votre droit de séjour si : vous consommez de l'alcool si vous n'êtes pas majeur, que vous consommez de l'alcool avec excès si vous êtes majeur, que vous consommez ou vendez de la drogue, y compris de la marijuana ou que vous utilisez de fausses cartes d'identité.

Argent et objets de valeur

Argent de poche

Prévoyez un budget réaliste et approprié pour vos dépenses personnelles comme des repas à l'extérieur de la maison, aller au cinéma, etc. Les frais de séjour que vous avez payés ne comprennent pas les dépenses à l'extérieur du cadre scolaire ou pour les repas à l'extérieur de la maison.



De plus, les frais de séjour ne comprennent pas non plus les sorties spéciales en famille. Bien que votre famille d'accueil puisse décider de payer certaines activités pour vous, si vous choisissez de participer aux vacances ou aux voyages de la famille pour lesquels des coûts sont liés, vous devez vous attendre à payer votre part. (Si vous choisissez de ne pas participer à ces activités, vous et votre famille d'accueil devez prendre des mesures acceptables pour tous.)

Même si le vol n'est pas courant au Canada, cela peut quand même se produire. Afin d'être en sécurité et de garder vos biens de valeur. De plus, exposer d'importantes sommes d'argent peut créer des situations d'inconfort. L'argent attire l'attention et si d'autres étudiants croient que vous avez beaucoup d'argent, il est possible qu'ils vous demandent de payer pour leurs repas ou leurs activités.

Vous ne devriez pas prêter ou emprunter de l'argent aux autres étudiants ou aux membres de votre famille d'accueil.

Lorsque vous arrivez au Canada, pour votre sécurité et vous accommoder, il est judicieux d'ouvrir un compte bancaire. Il s'agit en fait d'une pratique courante au Canada et la façon la plus sûre de gérer votre argent. La Banque du Canada gère les comptes en banque, vous ne courez aucun risque en déposant votre argent à la banque. Cette façon de faire est également pratique pour accéder à vos économies à partir de guichets automatiques et même pour payer des repas, des achats et des activités au moyen de votre carte de guichet.

Objets de valeur

Le vol n'est pas courant au Canada, mais ça arrive tout de même. Veuillez donc avoir faire très attention à vos objets de valeur en tout temps.

Il en va de votre responsabilité de vous munir d'assurances voyages pour vous protéger des pertes, des vols ou des bris de vos effets personnels. Si vous achetez des choses au Canada, veuillez vous assurer que votre assurance couvrira également ces nouveaux biens.

Il est en outre judicieux de faire deux copies de tous vos documents importants (vos billets d'avion, vos formulaires d'assurance maladie et votre passeport); une à conserver avec vous et l'autre à remettre à vos hôtes. Gardez l'original en lieu sûr. Vous ne devriez jamais les conserver dans votre sac d'école ou votre valise.

Urgences santé et médicales

Tous les étudiants devraient avoir leur propre assurance maladie. Vous pouvez vous en procurer une avant votre arrivée au Canada. Communiquez avec votre agent si vous souhaitez en savoir davantage sur l'achat d'une assurance maladie avant votre voyage. Toute dépense pour des services médicaux non couverts par la compagnie d'assurance est la responsabilité de l'étudiant.



Alors pour que vous et votre hôte soyez prêts en cas d'urgence, faites des copies de votre police d'assurance et de vos cartes et conservez-les dans un endroit sûr à la maison. Assurez-vous que votre hôte connaît le nom de votre compagnie d'assurance, le numéro de votre police et le numéro en cas d'urgence fourni par la compagnie (vous devrez traduire ces renseignements pour votre hôte si la police d'assurance n'est pas rédigée en anglais).

Si vous n'avez pas d'assurance veuillez en informer le CHI immédiatement.

En cas d'urgence médicale, composez le 911 au moyen du téléphone le plus près. Il s'agit d'un numéro sans frais à une centrale téléphonique nationale qui vous enverra la police, une ambulance ou les pompiers immédiatement. Téléphonnez ensuite au **numéro d'urgence** qui se trouve sur la page couverture du présent Guide. Le coordonnateur du CHI vous aidera à communiquer avec votre famille d'accueil et à informer votre propre famille au besoin.

La vie à l'école

Le code de conduite du CHI est fondé sur le code de conduite gouvernemental des étudiants des écoles publiques et s'applique à tous les étudiants.

Présence

Il est obligatoire que tous les étudiants qui participent aux programmes du Réseau Homestay Canada assistent à leurs cours. Si vous êtes malade et que vous ne pouvez pas vous rendre à l'école, veuillez demander à votre hôte de téléphoner à l'école pour vous.

Si vous êtes absent sans autorisation ou sans explication, vous pourriez subir d'importantes conséquences. Vous pourriez notamment perdre des points à l'école, être renvoyé de l'école, de votre famille d'accueil et votre droit de séjour pourrait être annulé.

Vos bulletins pourraient en outre être partagés avec votre hôte.

Conversation

Vous êtes venu au Canada pour acquérir de la confiance et de l'assurance en anglais, alors ayez du courage! Il est possible que vous fassiez des erreurs au début, mais votre famille d'accueil vous encouragera et vous soutiendra. Votre famille est là pour vous aider, et nous aussi. La meilleure façon d'améliorer votre anglais est de vous exercer!

Parler anglais avec toute la famille

Utilisez votre anglais lors d'événements qui comprennent d'autres membres de la famille, par exemple :



- regarder des photos ou des vidéos de famille;
- jouer aux cartes ou à des jeux de société;
- planifier des vacances et des sorties de fin de semaine;
- faire un pique-nique/barbecue, au lieu de manger à la maison.

Utiliser l'anglais lors de discussion un à un

Tentez d'utiliser l'anglais le plus souvent possible lors des activités quotidiennes comme :

- faire la conversation, en particulier pendant les repas;
- mettre la table, préparer les repas, passer du temps en famille, etc.;
- accompagner votre hôte pour faire des courses (une visite à l'épicerie peut être une activité intéressante pour vous et votre hôte, vous pourrez identifier et décrire vos aliments favoris);
- faire de l'exercice (courir, marcher, faire de l'aérobic, nager, etc.);
- regarder la télévision (des émissions qui stimulent la conversation et le partage d'idées).

Les techniques de compréhension mutuelle

N'hésitez pas à parler de vous quand on vous pose des questions, ne soyez pas timide! Essayez de donner des réponses complètes qui expliquent comment vous vous sentez et pourquoi plutôt que de répondre seulement « oui » ou « non » ou énumérez les choses que vous aimez ou que vous n'aimez pas.

Demandez à vos hôtes de vous expliquer les expressions. Il se peut que vous ayez de la difficulté à bien les comprendre au début et que vous ayez beaucoup de plaisir à les utiliser. Par exemple, « hang on » est l'équivalent de « une minute » ou de « attendez s'il vous plaît ».

Si quelqu'un vous demande si vous comprenez, soyez honnête! Ne répondez pas seulement « oui » pour éviter les discussions! Demandez plutôt de l'aide. Demandez à votre hôte s'il vous comprend. Essayez de reformuler ce que vous avez dit ou ce que vous avez entendu. Cela nécessite des efforts, mais ça en vaut toujours le coup.

Les sourires, le rire et une attitude chaleureuse sont compris dans toutes les cultures. Une bonne attitude vous mènera loin et vous aidera à éviter ou à régler les mésententes.

Quelques conseils pour favoriser la communication

Il peut être très difficile de discuter en anglais au début, mais vous devez persévérer! Pendant ce processus d'apprentissage, n'oubliez pas les conseils suivants :

- Parlez anglais en tout temps.
- Parlez lentement, et pas trop vite, si vous avez des problèmes à vous faire comprendre. Tentez de reformuler la même idée en utilisant des mots différents.



- Soyez attentif aux expressions que les membres de votre famille d'accueil utilisent et assurez-vous de bien les comprendre et de bien les utiliser.
- Utilisez des charades, pointez et utilisez le langage corporel!
- Tentez d'écrire ce que vous voulez dire — quelques fois vous serez plus habile à l'écrit et à la lecture. Utilisez vos forces!
- Munissez-vous d'un dictionnaire bilingue anglais (dans votre langue).

Si tous ces trucs ne vous aident pas, communiquez avec le CHI pour obtenir de l'aide! Nous pouvons compter sur des interprètes qui peuvent vous donner un coup de main à l'école.

Les défis courants

Un petit mot sur la communication — et les compromis

Nous espérons que le temps que vous passerez à la maison sera très gratifiant et agréable. Il peut toutefois y avoir des moments où vous rencontrez des difficultés (souvent le résultat d'une mauvaise communication ou d'une incapacité mutuelle à faire des compromis).

Si vous avez des problèmes, le processus suivant peut vous être très utile, alors essayez ce qui suit :

1. Discutez avec votre famille d'accueil immédiatement. Souvent, ce qui semble être un problème sérieux ne l'est pas vraiment à moins qu'on ne tente pas de le résoudre. Un petit incident peut faire boule de neige et se transformer en énorme problème seulement parce que personne n'en a parlé et que tout le monde aggrave la situation de son côté. Par conséquent, si vous avez un problème, si vous avez des incertitudes ou si vous croyez que votre famille d'accueil est en colère, parlez avec eux. La plupart des familles d'accueil seront très heureuses de vous parler et de trouver une solution au problème.
2. S'il est impossible de régler le problème en discutant avec votre famille d'accueil, veuillez communiquer avec le CHI pour obtenir de l'aide. Nous avons beaucoup d'expérience en matière de résolution de problèmes de toute sorte, et nous connaissons des Canadiens qui comprennent votre culture et qui parlent votre langue. Nous sommes là pour vous aider, mais nous ne pouvons pas vous aider si nous ne savons pas ce qui se passe. Évitez s'il vous plaît de téléphoner à vos parents ou à votre agent avant de nous avoir parlé. Nous serons en mesure de vous aider plus adéquatement et plus rapidement si vous nous racontez vous-même le problème. Vous pourrez toujours leur téléphoner plus tard si vous n'êtes pas satisfait de la solution trouvée.

Les problèmes persistants

Si un problème survenait de nouveau entre vous et votre hôte, la toute première chose que nous vous demandons de faire est de communiquer avec nous pour obtenir de l'aide. Notre priorité (et celle de votre hôte) est votre sécurité, votre bonheur et votre santé et nous avons



découvert que la plupart des problèmes, même les problèmes récurrents, peuvent être résolus grâce à des conversations avec médiateur où le partage des sentiments et des opinions est mis de l'avant.

Bien qu'il soit inhabituel que cela se produise, il demeure néanmoins possible que vous souhaitiez qu'on vous relogé ou votre hôte pourrait souhaiter que vous soyez relogé. Dans ce cas, nous agissons le plus rapidement possible pour vous trouver une autre maison. (Lors d'une année typique, plus de 90 % de nos étudiants disent que leur séjour a été satisfaisant ou mieux; bon nombre des étudiants adorent leurs hôtes et veulent à peine rentrer à la maison! Du reste des étudiants, moins de 10 % qui ont demandé d'être relogé, plus de la moitié avait de allergies ou des restrictions alimentaires qu'ils n'avaient pas mentionnées. Et en ce qui concerne les quelques étudiants relogés pour des raisons personnelles, moins de 1 % ont demandé un second changement.)

Veuillez remplir le formulaire Demande de changement de maison et remettez-le au représentant du Réseau Homestay Canada de l'école. Nous organiserons une rencontre avec vous et discuterons de vos problèmes.

Pour quelle raison pourriez-vous être relogé?

Un étudiant peut être relogé (et peut même être renvoyé chez lui) s'il est irrespectueux envers sa famille d'accueil ou s'il refuse de respecter les règles de la famille. Dans le même ordre d'idées, nous adoptons des règles très strictes sur la façon dont votre famille d'accueil devrait se comporter avec vous. Nous vous relogerons immédiatement si un membre de votre famille d'accueil :

- ne vous donne pas suffisamment de nourriture ou de nourriture saine;
- vous néglige en ne vous incluant pas dans les activités de la famille ou en n'ayant pas de discussions constructives avec vous;
- vous manque délibérément de respect, soit par manque de considération ou en étant insensible à votre égard et à votre culture;
- ne vous offre pas un milieu propre et adéquatement organisé;
- entretient de conflits personnels avec vous ou avec d'autres membres de la famille;
- vous vole;
- vous harcèle verbalement, émotivement, physiquement ou sexuellement.

En conclusion (Pour le moment!)

Presque toutes les difficultés que nos étudiants ont rencontrées sont liées à une mauvaise communication. Ce n'est pas surprenant. Au cours de votre première semaine au Canada, il est possible que vous ayez de la difficulté faire comprendre à vos hôtes ce dont vous avez besoin et comment vous vous sentez et il est possible que vos hôtes aient de la difficulté à se faire comprendre. Et cela est tout à fait normal et à prévoir.



Il arrive qu'une difficulté de communication donne l'impression que l'étudiant ou l'hôte est impoli ou insensible, ou même les deux. Il arrive même que vous vous sentiez frustré et mécontent. Mais nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider. Nous savons très bien que vous pouvez avoir de la difficulté au début, mais **VOUS N'ÊTES PAS SEUL!** Nous avons aidé beaucoup de personnes comme vous à traverser les premiers jours voir premières semaines du séjour.

À cet égard, voici quelques points en tête pendant votre période d'ajustement :

- Nous savons que la chose la plus difficile pour vous est de vous plaindre. Nous savons que beaucoup de petites choses concernant votre maison peuvent sembler étranges au début et que vous ne voulez pas avoir l'air ingrat ou mécontent. Mais n'hésitez pas à demander de l'aide. Évitez de dire que tout va bien si ce n'est pas le cas (mais n'insultez jamais personne!). Soyez patient et essayez d'être le plus précis possible au sujet de vos besoins et de vos sentiments. Posez des questions précises, qu'il s'agisse de la lessive ou du repas.
- Il est normal d'avoir besoin d'un peu de temps personnel, mais quelques fois, la meilleure façon de se sentir plus à l'aise dans la maison est de s'occuper et de s'impliquer, de rencontrer des gens et surtout de discuter. Votre hôte vous accueille dans sa maison pour apprendre à vous connaître. Si vous vous sentez dépassé (ou même si vous avez un peu le mal du pays), pourquoi ne pas pratiquer votre anglais en parlant à votre famille d'accueil de la vie dans votre maison!

ENTRE TEMPS, RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS!

Et surtout n'oubliez pas :

AMUSEZ-VOUS!